

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 74

Artikel: Conseils pratiques
Autor: Rouget, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se promène partout. Sans se désinfecter les pattes, elle passe volontiers du front de l'enfant malade sur celui de la mère assise à son chevet ; peu délicate, elle s'en va butiner sur une plaie repoussante ou sur le bord d'un crachoir pour passer de là sur le compotier de fruits déposé sur la table, ou bien elle fait une partie de plaisir sur le nez du chien qui sommeille pour se promener ensuite sans gêne sur le morceau de pain et de fromage destinés à l'ouvrier quand sonnera l'heure du repos.

De nombreuses observations, que nous avons déjà signalées à nos lecteurs, ont permis de constater que la mouche pouvait de cette manière devenir un agent de dissémination des germes de la phthisie, et c'est en se basant sur ces observations qu'on est arrivé à recommander l'usage de crachoirs munis d'un couvercle. Dans les dernières épidémies de choléra, on a également pu accuser les mouches de disséminer les germes de la maladie, qu'elles transportaient des déjections des cholériques sur les aliments destinés aux personnes du voisinage. Pour vérifier cette hypothèse, on fit l'expérience suivante : on enferma des mouches sous une cloche où on avait placé une soucoupe contenant un bouillon de culture de bacilles du choléra et des plaques de gélatine. Deux jours après, on constatait que les mouches, après s'être alimentées successivement du bouillon cholérique et de la gélatine, avaient ensemencé cette dernière avec leurs pattes mouillées du liquide virulent.

Dans la récente épidémie de fièvre typhoïde qui décima les troupes américaines au début de l'expédition de Cuba, on accusa également les mouches d'être un puissant agent de contagion. Une commission médicale les considéra même comme les agents les plus actifs de la dissémination des germes apportés par quelques volontaires des Etats Unis.

Les insectes peuvent devenir encore des agents plus directs de contagion. C'est le cas, par exemple, pour le moustique, la puce et la punaise qui, en piquant notre peau, peuvent nous inoculer une maladie souvent meurtrière. L'insecte, ici, procède à la manière du médecin-vaccinateur qui, de sa lancette, incise la peau du bébé pour y déposer la pulpe vaccinale.

On sait que certaines mouches peuvent, de cette façon, nous inoculer par leurs piqûres les germes du charbon qu'elles s'en vont puiser dans le sang d'animaux morts de cette maladie. On accuse actuellement le moustique de déposer sous la peau, par ses piqûres, les embryons de la filaire de médecine et de jouer un certain rôle dans la production d'une maladie qu'on désigne sous le nom d'éléphantiasis des Arabes.

Après les mouches et les moustiques, ce sont les puces et les punaises qui semblent pouvoir devenir, dans certains cas, les complices de l'affreuse gent microbienne.

Ainsi que cela paraît être sûrement établi, les rats sont facilement atteints de peste et jouent un rôle dans l'origine et la marche des épidémies. Les observations récentes paraissent démontrer que c'est la puce du rat qui souvent se charge d'inoculer le mal à l'homme.

La lésion initiale de cette terrible maladie serait donc parfois une simple piqûre de puce !

Dernièrement, un médecin russe a accusé les punaises d'avoir été des agents de contagion dans une épidémie de typhus qui sévit à Odessa. L'expérience suivante semble, en effet, prouver que la punaise est capable de transmettre diverses maladies. On a appliqué des punaises à jeun sur la peau de sujets atteints de fièvre récurrente, on a recueilli le sang de ces punaises et on l'a inoculé à un singe bien portant. Trois jours après, le singe est tombé malade et on a retrouvé dans son sang les germes caractéristiques de la maladie. Pour confirmer

ce résultat, voici une autre expérience encore plus intéressante et plus démonstrative. Il y a quelques années, M. H. Moreau, étudiant le cancer chez la souris blanche, avait réussi à transmettre la maladie à cet animal. Mais — et c'est ici le point qui nous intéresse particulièrement — les cages où il tenait ces souris ayant été envahies par les punaises, M. Moreau eut l'heureuse idée de vouloir déterminer le rôle que pouvaient jouer ces parasites dans les résultats qu'il obtenait.

Pour cela, dans les cages neuves, isolées sur des pieds plongeant dans des cuves remplies d'essence de térébenthine camphrée, il plaça une série de souris saines. Les unes furent laissées seules, tandis qu'aux autres il adjoignit un grand nombre de punaises prises dans des cages déjà infectées. Quelques mois après, les résultats de l'expérience ne laissaient aucun doute sur le rôle de ces parasites dans la propagation de la maladie. Toutes les souris des cages aux punaises étaient devenues cancéreuses, tandis que les autres étaient absolument saines.

Aussi, dans la suite de ses recherches, M. Moreau substituait-il souvent la piqûre de la punaise à celle de l'aiguille comme moyen d'inoculation.

Les quelques faits que nous venons de signaler ont, on le comprend, leur importance pratique.

On fera la chasse aux mouches dans les appartements, on se méfiera d'elles surtout dans les chambres de malades et on maintiendra toujours les crachoirs à l'abri de leurs dangereuses investigations.

On se préservera des autres parasites par une propreté rigoureuse et on ne se gênera pas, à l'occasion, de dire à l'individu malpropre et déguenillé qui voudrait franchir le seuil du logis : « Va secouer les puces ailleurs ! »

D^r G. S.

Feuilles d'hygiène.

Conseils pratiques.

J'ai parfois entendu dire qu'un tonneau dégageant une mauvaise odeur était un tonneau perdu.

Beaucoup heureusement et avec raison ne pensent pas ainsi. On peut parfaitement — les exceptions doivent être très rares — enlever par un bon nettoyage cette mauvaise odeur exhalée.

Il suffira quelque fois d'un rinçage à l'eau froide suivi d'un autre à l'eau chaude et d'un soufrage.

Mais il pourra se faire aussi que cette façon de procéder soit insuffisante.

Une autre plus énergique et qui sera complémentaire du premier, consistera à introduire un lait de chaux dans le tonneau, à l'y abandonner pendant trois ou quatre heures. Inutile de dire qu'il faudra soigneusement rincer ensuite.

Le lait de chaux pourra souvent, et même avec avantage, être remplacé par une infusion de feuilles de pêche.

Un autre moyen, excellent aussi, consiste à faire brûler dans le tonneau dont on veut enlever l'odeur, mauvaise, du sucre qu'on aura préalablement imbibé d'alcool. La fumée dégagée est un bon réactif contre les odeurs qu'elle détruit. N'utilise-t-on pas souvent d'ailleurs cette propriété dans les appartements même ?

Il peut se faire encore que tous les procédés qui viennent d'être énumérés soient insuffisants. En ce cas il en existe un dernier, qu'on peut tenter et qui, plus énergique que les précédents, doit réussir. Il consiste à laver le tonneau avec de l'eau acidulée d'acide sulfurique, mais dans de fortes proportions, c'est-à-dire composée de 10 parties d'eau et d'une d'acide.

On traitera ensuite le même tonneau par un lait de chaux et enfin on rincera soigneusement.

* * *

Si, différentes en cela des tonneaux, les carafes ne conservent généralement pas de mauvaises odeurs, il arrive souvent qu'elles sont salies, comme encrassées, soit par des dépôts laissés par l'eau, soit encore par des végétations microscopiques, soit enfin par de la simple poussière.

Il y a différentes manières de les nettoyer, différents produits à employer pour ce nettoyage. Les ménagères en connaissent pas mal, par exemple ceux consistant en l'introduction dans la carafe avec de l'eau, de papier buvard ou brouillard déchiré en menus morceaux, de sable, de gros sel, de cendres, de coquilles d'œufs pilées, etc...

On peut ainsi arriver à nettoyer à peu près les carafes, mais l'agriculture moderne nous donne un autre moyen aussi pratique et bien supérieur à ces précédents pour obtenir les mêmes résultats.

C'est de prendre une poignée d'avoine, de grains d'avoine, de les introduire dans la carafe, de verser environ moitié de son volume d'eau et d'agiter énergiquement. Très vite le verre ou le cristal redeviendra d'une limpidité parfaite.

Inutile d'ajouter que l'avoine utilisée n'est pas perdue pour cela. On la recueille, on la lave, on la laisse sécher et elle est aussi propre à n'importe lequel de ses usages habituels que si elle n'avait pas servi.

* * *

Nous avons donné tout à l'heure les meilleurs moyens à employer pour enlever les mauvaises odeurs des fûts.

Sait-on qu'on peut facilement se servir de fût ayant contenu du vin rouge pour mettre des vins blancs et sans préjudice pour la couleur de ceux-ci ?

Il est certain que pour ce faire on doit dévorer les tonneaux.

Cette opération repose sur les propriétés décolorantes de la soude. Dans 20 litres d'eau on en fait fondre 3 kilos environ. Il faut que l'eau soit bouillante. Aussitôt que la soude est bien fondue on verse la dissolution dans la futaille qu'on veut décolorer, on remet la soude, on agite et roule en tous les sens le fût de façon que le liquide qu'il contient touche toutes ses parties. On laisse ensuite en repos et pendant quelques heures, on agite une nouvelle fois avant de faire écouler la dissolution puis on rince à l'eau chaude d'abord à l'eau froide ensuite et autant de fois que cela est nécessaire. Le tonneau n'est bien propre que lorsque l'eau qui en coule est d'une limpidité parfaite.

Paul ROUGET.

LETTRE PATOISE

Je ne sais quasiment de qué façon m'entre-pare pou vos recontai enne hichtoire de boudin qu'à rudement drôle. C'à quement qu'an dirait, di fouë toubac ! Ai y en è que velan dire que c'à des mentes ; des âtres, que ce n'a pe des tchoses ai dire és dgens, vou bin és lecteurs d'enne gazette.... qu'i dairò être pu vergoingnou... Soli se peu bin. Enfin, Vos dré.

C'était tyien qu'i voyaïdgeo po vendre des pommes de terre tyeutes po pientai. I arrivre dains enne mageon qu'i coingnechò bin. « Eh ! bonsoir, Djoset, me dié lai fanne, ai y è longtemps qu'en vòs n'on vu. Qment vai ? — Soli vai bin qu'i dié : âtrement, i ai in m'à de ventre di diale — Ai vo fà couchiè ci Djoset, me dié la baichatte, enne grante, satche — Q'ment qu'i ne seu pe bin, i ne veu ran père qu'in pô